

224C0581  
FR001400PFU4-FS0290

26 avril 2024

**Déclaration de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

**IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.**

**PLANISWARE**  
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 24 avril 2024, la société anonyme Ardian France (20 place Vendôme, 75001 Paris), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse :

- le 22 avril 2024, par suite d'une cession de 9 051 000 actions PLANISWARE sur le marché, les seuils de 15% et 10% du capital et des droits de vote de la société PLANISWARE et détenir, à cette date, pour le compte desdits fonds, 4 565 000 actions PLANISWARE représentant autant de droits de vote, soit 6,58% du capital et des droits de vote de cette société<sup>1</sup> ; et
- le 24 avril 2024, par suite de l'exercice d'options de surallocation par la société Citigroup Global Market Europe AG portant sur 1 357 650 actions PLANISWARE initialement détenues par les fonds gérés par Ardian France S.A., les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société PLANISWARE et détenir, pour le compte desdits fonds, 3 207 350 actions PLANISWARE représentant autant de droits de vote, soit 4,62% du capital et des droits de vote de cette société<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Sur la base d'un capital composé de 69 391 000 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.